

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le dix sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 10 juin 2011, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert de LA CRUZ, Maire.

Présents : M. de LA CRUZ, Mmes CHOUEN, CONROTTE, DEHAY, GIBERTINI, HERSANT FERREY, PARIS, VALLEE, MM. ABLITZER, AUGER, MARQUET, MOREAU, PIERRON, POUGETOUX et POUILLOUX VENOT formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : Mmes BAUSSANT, GILQUIN, LEDUC, RICHARD, MM. ALARY, DEJEAN et LIBEREA.

Mme Edith BAUSSANT a donné pouvoir à Mme Nicole CONROTTE.
M. Laurent DEJEAN a donné pouvoir à M. Hubert de LA CRUZ.
M. Janick ALARY a donné pouvoir à M. Claude ABLITZER.
Mme Alexia GILQUIN a donné pouvoir à M. Thierry POUILLOUX.
Mme Molly LEDUC a donné pouvoir à M. William MOREAU.

Mme Muriel HERSANT FERREY, adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès verbal en date du 20 mai 2011

Le procès verbal du Conseil Municipal ayant été distribué à l'appui de la convocation, Monsieur le Maire donne une lecture de cette séance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés,

Décide d'accepter le procès verbal de la séance du 20 mai 2011 tel qu'il est transcrit et de le signer.

2. Création d'un poste pour besoin saisonnier - adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2011

M. Jacky MARQUET, adjoint à la voirie et à l'environnement, expose à l'Assemblée qu'en application de la loi n°084-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, il s'avère nécessaire de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe au titre des besoins saisonniers en raison d'un surcroît de travail à compter du 1^{er} juillet 2011.

Cette surcharge de travail s'explique par le non-remplacement d'un agent en congé maladie depuis le 1^{er} mars 2007, affecté notamment au service espaces verts. Cet agent est actuellement placé en disponibilité d'office pour raisons de santé et est en attente de faire valoir ses droits à la retraite pour invalidité.

Aussi, et compte tenue de la nécessité de poursuivre une activité identique pour le service technique de la commune est-il proposé la création de ce poste pour besoin saisonnier.

Après en avoir délibéré,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité de créer un poste sur le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2011 à raison de 35/35^e,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- approuve la création d'un poste pour besoin saisonnier d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une durée de six mois à compter du 1^{er} juillet 2011 à raison de 35/35^e,

- définit la rémunération pour les postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe par référence à l'indice brut 297,

- décide de pourvoir ce poste par un contrat pris en application de l'article 3 alinea 2 de la loi susvisée,

- autorise M. le Maire à signer le dit contrat,

- indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

M. Alain LIBEREAU rejoint la séance du Conseil Municipal à 18h50.

3. Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2011-530 du 17 avril 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 juin 2011 relatif au mode de scrutin de l'élection des délégués municipaux et de leurs suppléants et au nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour faire partie du collège électoral des élections sénatoriales 2011,

Vu la circulaire NOR/INT/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 juin 2011 à 18h30 pour désigner les délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Le Maire, Président de la séance, a rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral le bureau de vote est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : Mesdames Geneviève DEHAY, Danielle CHOUEN, Mélanie PARIS et Monsieur Frédéric PIERRON,

Mme Muriel HERSANT HEREY a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal,

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, et a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal devait élire sept délégués et quatre suppléants.

Election des délégués

Résultat du 1^{er} tour de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	22
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	22

Majorité absolue	12
Nom et prénom des candidats dans l'ordre des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Danielle CHOUEN	22
Nicole CONROTTE	22
Muriel HERSANT FERREY	22
Thierry POUILLOUX	22
Hubert DE LA CRUZ	21
Alain LIBEREAU	19
Jacky MARQUET	13

Résultat du 2^{ème} tour de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
Nombre de votants	
Nombre de suffrages déclarés nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Nom et prénom des candidats dans l'ordre des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats	Nombre de suffrages obtenus

Proclamation de l'élection des délégués

Mme Danielle CHOUEN née le 23/06/1948 à Azay-sur-Cher domiciliée 1 rue du Port 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Nicole CONROTTE née le 11/03/1951 à Créteil domiciliée 6 rue du Fauvin 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Muriel HERSANT FERREY née le 24/03/1961 à Nogent le Rotrou domiciliée 22 rue de la Lucterie 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Thierry POUILLOUX né le 30/10/1965 à Partenay domicilié 10 rue Chandion 37 270 Azay-sur-Cher été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Hubert DE LA CRUZ né le 03/07/1947 à Relizane domicilié 1 allée du Fauvin 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Alain LIBEREAU né le 10/01/1958 à Tours domicilié Le Petit Falaise 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Jacky MARQUET né le 21/12/1952 à Tours domicilié 12 rue de la Gitonnière 37 270 Azay-sur-Cher a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le Maire a rappelé que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leurs fonctions après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

Election des suppléants

Résultat du 1^{er} tour de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	22
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12
Nom et prénom des candidats dans l'ordre des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Geneviève DEHAY	22
Christophe VENOT	22
Frédéric PIERRON	22
Mélanie PARIS	22

Résultat du 2^{ème} tour de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
Nombre de votants	
Nombre de suffrages déclarés nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Nom et prénom des candidats dans l'ordre des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats	Nombre de suffrages obtenus

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L.288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (au premier tour ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

Mme Geneviève DEHAY née le 27/01/1942 à Bully les Mines domiciliée les Sables 37 270 Azay-sur-cher a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Christophe VENOT né le 24/01/1966 à Neuilly sur Seine domicilié 7 rue de Cormery 37 270 Azay-sur-cher a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Frédéric PIERRON né le 04/05/1973 à Civray domicilié 13 allée du Clos des Chênes 37 270 Azay-sur-cher a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Mélanie PARIS née le 17/05/1982 à Vendôme domiciliée 38 Grande Rue 37 270 Azay-sur-cher a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations : *néant*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h 35.